

Déclaration de politique communale 2025-2030

Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Comme le prévoit le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, j'ai le plaisir de présenter au nom de la nouvelle majorité communale, notre déclaration de politique communale pour les 6 prochaines années.

Cet exercice trace une nouvelle ligne politique pour les 6 prochaines années, tantôt en continuité, tantôt en rupture avec la mandature précédente. Elle reflète nos intentions et nos motivations en réponse au large mandat qui nous a été donné par les électeurs en octobre dernier.

Cette ligne politique servira de base à l'élaboration du prochain Plan Stratégique Transversal qui traduira nos objectifs stratégiques en objectifs opérationnels et qui sera présenté ultérieurement.

Si l'importance ou la nécessité de fixer nos objectifs et de baliser le rayon de nos actions pour les atteindre nous apparaît comme une évidence, cet exercice a aussi toutes ses limites.

Soyons de bon compte, il est en effet périlleux de se projeter sur une période aussi longue. Les incertitudes sont nombreuses et sont logiquement de nature à perturber la réalisation des objectifs déclinés dans cette Déclarations de Politique Communale et à revoir nos intentions.

De même, dans une Wallonie déficitaire de 2,9 mias EUR et un Etat fédéral déficitaire de 23 mias EUR, l'évolution du cadre budgétaire des pouvoirs locaux en général et de la commune de Sombreffe en particulier sera aussi extrêmement déterminante.

Cette déclaration de politique communale devra donc toujours être lue et interprétée compte tenu du contexte dans lequel elle a été rédigée et adoptée.

Notre premier objectif stratégique sera donc de conserver notre agilité et notre faculté de réaction et d'adaptation.

Bien que notre approche et notre méthode de travail ne soient pas forcément des objectifs en soi, elles apparaissent néanmoins comme des conditions nécessaires pour atteindre d'autres objectifs stratégiques et opérationnels plus concrets.

C'est ainsi que pour la préparation de cette déclaration de politique communale, mais surtout pour la préparation du PST, nous avons débuté un cycle de « rendez-vous » avec les « forces vives » dans différents domaines.

L'étude organisationnelle réalisée en 2023, les macro-processus traités ainsi qu'une révision de l'organisation administrative (dont tient déjà compte la répartition des compétences scabinales) servent de socle pour favoriser le décroisement de l'administration, pour la rendre plus efficiente et surtout pour recréer un climat de travail favorisant la force de proposition, les initiatives et la collaboration.

Ce sont autant de facteurs qui contribuent eux aussi à valoriser les membres du personnel à côté des évolutions mises en place :

- la pension complémentaire,
- le télétravail
- et les mesures plus récentes concernant le changement de régime de vacances, les budgets formations, un nouveau cadre permettant les évolutions de carrière et la mise en place de chèques-repas.

Nous sommes convaincus que ces éléments contribuent à une politique des ressources humaines plus moderne renforçant notre attractivité comme employeur et, par la même occasion, la reconnaissance et la confiance témoignées au personnel.

Si les options stratégiques relèvent du banc politique, leur opérationnalisation relève, quant à elle, d'une Administration que nous voulons mobilisée et engagée.

Une administration partenaire et une situation financière saine, permettant de maintenir une offre de services et une capacité d'investissement, sont les deux premières conditions et objectifs nécessaires pour faire de Sombrefe une commune attrayante et active, capable d'accentuer les transitions et de répondre aux attentes actuelles de ses citoyens.

Notre majorité revendique la spécificité rurale de Sombrefe avec les atouts d'un territoire moderne où il fait bon vivre.

L'aménagement du territoire doit être durable et conserver une dimension humaine en phase avec cet objectif de ruralité.

L'élaboration d'un schéma de développement communal et d'un règlement communal d'urbanisme sera relancée alors que les missions de la prochaine Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité seront élargies pour rendre corps et intérêt à cette commission, notamment en son axe de mobilité.

La mobilité, en lien direct avec la structuration du territoire, est un enjeu majeur de notre législature tant d'un point de vue de la sécurité et de l'apaisement de nos villages que de la facilité des déplacements doux ou en transports en commun.

Les routes régionales qui traversent Sombreffe devront faire l'objet de sécurisations avec l'appui du Service Public de Wallonie, plus particulièrement aux points de traversées à identifier de manière à faciliter la liaison sûre des villages de Tongrinne et Boignée.

Pour la mobilité douce, nous nous appuierons sur le réseau existant pour le développer alors que les centres des villages feront l'objet d'analyses spécifiques pour déterminer, en concertation, les besoins particuliers pour réduire la vitesse et limiter les comportements dangereux qui seront, par ailleurs, plus régulièrement sanctionnés.

Il s'agira d'établir un plan global à long terme dont chaque initiative contribuera à atteindre l'objectif visé.

La préservation d'un cadre rural agréable et apaisé est donc une priorité. Elle ne peut s'imaginer qu'avec une gestion durable et écologique des infrastructures communales et de l'espace public, à la fois en matière de **propreté et de salubrité publiques**, notamment en ce qui concerne la gestion des plantes invasives et la régulation des animaux dits nuisibles.

Une attention toute particulière sera apportée à la lutte contre **les inondations**. Alors que les opérations d'entretien des fossés et cours d'eau seront poursuivies, cette législature verra se concrétiser des projets structurants lancés depuis les inondations de 2021 qui restent dans nos mémoires comme un véritable traumatisme pour les victimes.

Les **voiries** continueront à être entretenues et des nouveaux **trottoirs** seront créés selon un plan annuel déterminé en fonction des besoins et des priorités.

Bien vivre en paix et en sécurité est un souhait légitime. C'est pourquoi nous soutenons nos **zones de secours et de police** dans leur développement, tout en étant attentif à leur coût vu les déséquilibres de financement qu'elles subissent.

La programmation de l'aménagement spatial de la maison communale prévoit le maintien d'agents de police qui conservent ainsi un ancrage à Sombrefe pour assurer leurs missions de proximité, soutenus par un guichet digital pour le dépôt de plaintes non-urgentes.

Un dispositif de caméras sera également mis en place et un agent constatateur sera engagé pour lutter contre les incivilités et la délinquance environnementale.

L'insécurité doit être combattue, et le sentiment d'insécurité doit être enrayé ; nos concitoyens doivent se sentir en sécurité et sereins dans leur espace de vie.

Un **environnement** préservé va également de pair avec le cadre de vie rural assurant la propreté publique et la protection de la biodiversité locale.

La labélisation de réserve naturelle des « 3 viviers » et d'autres initiatives de développement de la biodiversité seront envisagées. La végétalisation des places de village et la plantation d'arbres et d'arbustes seront encouragées alors que leur distribution sera poursuivie dans le cadre de la journée de l'arbre et initiée pour célébrer les naissances enregistrées dans la commune.

Les campagnes de sensibilisation, mais aussi de contrôle et de répression, seront également relancées et les institutions publiques locales adopteront un plan de réduction des déchets.

Le **développement économique** sera supporté par la relance des collaborations, d'une part avec les acteurs locaux (association des commerçants) et leur consultation dans le cadre de nos marchés publics et d'autre part, avec les représentants du Parc Industriel auquel nous devons apporter une attention particulière avec l'appui du BEP qui en a la gestion.

Le **Tourisme** sera mieux exploité comme vecteur de développement et comme créateur d'opportunités économiques sur le territoire, puisqu'il contribue à soutenir le commerce local et le travail indépendant. Dans ce cadre, le partenariat historique avec « Visit Sombrefe » sera renforcé pour envisager de nouvelles pistes de développement en application du schéma de développement touristique réalisé par la majorité précédente, et les jumelages seront relancés de manière à exporter « Visit Sombrefe ».

Enfin, last but not least, le marché hebdomadaire doit prioritairement faire l'objet d'une réflexion et d'un redéploiement. Il doit redevenir un des pôles de développement économique pour tous ses acteurs mais aussi pour les activités et commerces qui gravitent autour.

En ce qui concerne la **petite enfance**, son accueil de bonne qualité est notre priorité. Pour ce faire, au-delà du maintien des places existantes, nous souhaitons augmenter le nombre de places pour répondre aux besoins des familles et ce, sans exclusive sur les différents dispositifs coexistants. A ce titre le budget 2025 comprend déjà une revalorisation des différentes primes à l'installation et à la continuité pour les milieux d'accueil.

Nous souhaitons également permettre l'épanouissement de **l'enfance et de la jeunesse** en offrant des espaces de rencontre et de jeu, ainsi qu'en soutenant d'autres initiatives associatives, culturelles et sportives épanouissantes pendant les temps libres.

Par ailleurs, pour sensibiliser notre **jeunesse** aux principes démocratiques et lui permettre de devenir actrice du développement de sa commune et être porteuse d'initiatives, le Conseil Communal des enfants sera bien évidemment maintenu mais un Conseil de la Jeunesse sera également mis sur pied.

Si des activités d'Accueil Temps Libre de qualité seront bien évidemment maintenues, les différents mouvements de jeunesse dont nous souhaitons être des partenaires privilégiés bénéficieront d'un soutien plus accru et coordonné dépassant l'appui logistique ou financier.

Nous souhaitons nouer avec eux des partenariats concrets sur des activités à destination de la jeunesse et leur proposer des lieux d'accueil dédiés plus pérennes.

De manière plus globale, pour renforcer la cohérence et la transversalité des actions, un pôle jeunesse – loisirs sera constitué par une révision de l'organisation administrative pour regrouper les compétences liées à la Petite enfance, à la jeunesse, à l'ATL, à la Culture, au Sport, à l'Enseignement et à l'Intergénérationnel.

En matière d'**enseignement**, nous souhaitons faire des écoles de nos villages un premier choix en créant des objectifs propres à chaque implantation.

Nous voulons y instaurer un climat aussi serein que possible de manière à mobiliser tous les acteurs pour garantir de bonnes conditions d'apprentissage, pour lutter contre l'échec mais aussi contre les harcèlements et la violence. Nous souhaitons notre

enseignement ouvert sur le monde, ouvrant l'accès aux arts grâce à une Académie dynamique et aux échanges entre les différentes implantations et les différents réseaux.

De manière générale, l'intégration des enfants et des jeunes porteurs de handicap sera renforcée.

L'amélioration de la qualité de vie des **ainés** au sein de notre commune constitue également une priorité. La coexistence de plusieurs générations aux réalités de vie différentes est une chance à saisir pour favoriser les rencontres et entretenir une dynamique d'échange entre les générations. A ce titre, le Conseil Consultatif Communal des Aînés restera notre interlocuteur et veillera à interpeler le pouvoir communal de manière à garantir aux aînés la place qu'ils méritent dans notre entité.

Nous souhaitons une **politique sociale** liante où la commune grâce à son CPAS joue un rôle central où il peut accompagner et faire lien avec le monde associatif et de l'entreprise (Com' au resto, Donnerie solidaire) et les citoyens.

Je vous renvoie à la Déclaration de politique Sociale présentée au Conseil de l'action sociale du 23 janvier.

Pour le surplus, nous souhaitons développer plus encore les synergies entre commune et CPAS de manière à ce que les services rendus soient organisés plus efficacement et sans doublons et qu'ils soient assumés là où l'expertise se trouve.

Enfin, de manière à faciliter les échanges et à faciliter l'action sociale, nous envisagerons de rassembler les services du CPAS au sein de la maison communale, ce qui, avec la police, permettrait de reconstituer une seule unité administrative.

Nous devons travailler à rendre le **logement** de qualité accessible en répondant aux besoins de notre population. Cet objectif est en lien avec nos objectifs liés au cadre de vie, à la mobilité et à la qualité environnementale. A ce stade notre priorité va vers la création de logements via la réhabilitation du bâti existant surdimensionné ou à rénover. Différents acteurs du logement et différents acteurs privés et publics ont par ailleurs déjà été approchés.

Cette approche permet à la fois de créer des logements dans des centres, de réhabiliter des bâtiments à l'abandon, le tout dans une perspective de mixité sociale.

La commune devra continuer à jouer un rôle d'exemple quant à l'utilisation parcimonieuse de l'**énergie** pour contribuer à la réduction de son empreinte carbone.

Après les (très) importants chantiers de rénovations énergétiques du Complexe Sportif, de l'Ecole communale de Ligny et de la Maison communale, il nous faudra continuer à investir dans notre patrimoine immobilier pour le rendre plus vert en instaurant un plan d'isolation régulier et en réfléchissant à des alternatives pour limiter la consommation d'énergies fossiles.

La décarbonation de la flotte de véhicules sera également poursuivie alors que nous réfléchissons au déploiement de bornes de recharge publiques pour les véhicules électriques.

Les compétences du service cadre de vie seront renforcées pour atteindre cet objectif.

En collaboration avec le CPAS, des formations « énergie » seront également proposées (notamment) à un public précarisé.

Nous voyons la **culture et le monde associatif** comme un vecteur de cohésion sociale au sein de nos villages.

Samaravia et le Centre culturel de Genappe (le 38) sont le socle de notre action culturelle. Ils sont à la base d'une programmation riche en évolution, mais aussi à la base de la structuration d'un réseau associatif pour lequel la commune devra revoir sa manière d'apporter son soutien.

La commune doit être perçue comme un soutien plutôt que comme un frein. Un budget associatif de 20.000 EUR est par ailleurs déjà prévu en 2025 pour élargir ce soutien.

L'action culturelle permet d'ouvrir au monde et de rassembler ; c'est en cela que d'autres collaborations avec « Visit Sombrefe », Besoin d'Art et Siyo notamment seront également conclues pour assurer la cohérence des actions et la conjugaison des talents.

Enfin, pour donner corps à cet objectif et contribuer à créer une identité culturelle plus forte, nous avons l'ambition de créer un pôle associatif et culturel sur le site de la Ferme d'en Bas.

Le **sport** tient également un rôle majeur dans le lien tissé, mais participe par ailleurs au bien-être de la population. Après la rénovation énergétique du complexe sportif en cours pour améliorer le confort des utilisateurs et réduire la facture énergétique à charge de la commune, nous pourrions mettre toute notre énergie dans la création et le développement des pratiques sportives.

Le maintien des tarifs accessibles et des infrastructures rénovées resteront nos principaux leviers.

L'information et la communication feront l'objet d'une grande attention. Les citoyens doivent être tenus informés de la vie de la

commune tant sur des sujets de fond que sur des initiatives plus ponctuelles. Différentes initiatives seront prises comme notamment l'extension des panneaux d'information digitaux, la réalisation de communications sur des sujets de fonds relatifs à la vie communale et la diffusion en ligne des conseils communaux.

Le but poursuivi est de favoriser la **participation citoyenne** que nous voyons comme transversale à tous les sujets de la vie communale. Elle pourra s'exprimer au travers des commissions existantes ou à créer, mais aussi au travers des mécanismes « non institutionnalisés » comme les consultations (que nous avons déjà entreprises avec les forces vives) ou les concertations qui sont d'ailleurs pratiquées au quotidien par nos élus.

La difficulté de l'exercice de la participation citoyenne est de dynamiser une participation réellement représentative et de l'intégrer dans les principes de la démocratie représentative.

C'est en effet à l'autorité élue de décider, en tenant compte de la participation citoyenne, mais sans confondre l'intérêt général avec la somme d'intérêts individuels ni avec les considérations émises par une partie limitée de la population ou encore des considérations d'ordre culturel, philosophique, religieux ou de choix de vie.

A ce titre, les mécanismes de budget participatif (élargi à l'associatif), d'interpellations directes, de publicité active des séances du Conseil communal seront maintenus, alors que notre volonté est d'organiser la retransmission des conseils communaux.

Enfin, en termes de **projets structurants**, les rénovations de la maison communale, du complexe sportif et de l'école de Ligny seront concrétisées dans les prochaines semaines.

Les réflexions sur l'aménagement du bâtiment qui servait autrefois de logement au sein de l'école de Tongrinne et la réhabilitation de la Ferme d'en Bas à Ligny seront lancées dans un futur proche.

Voilà qui clôture la Déclaration de politique communale de cette nouvelle législature.

Elle témoigne de notre ambition de mettre les habitants de nos 4 villages au centre de notre action pour les six années à venir et sera développée dans notre PST.

Face aux attentes et aux défis qui seront les nôtres dans les années à venir, il nous faudra être créatifs, audacieux et agiles.

Toute notre énergie est mobilisée pour réussir, avec vous, le pari d'une commune moderne, active et attrayante.

Je vous remercie.

Au nom de la majorité communale et du Collège communal

Jonathan Burtaux

Bourgmestre